

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Federal Première LCR ESG (I)

Code ISIN : FR0007418587

Initiateur du PRIIP : Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sous le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 26/04/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Obligations et/ou titres de créances libellés en euros.

Durée : La date de création du produit est le 31/07/1987, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : Son objectif est d'accroître dans la durée la valeur liquidative du fonds sur l'horizon de placement recommandé par le biais des placements obligataires et monétaires, libellés en euro, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction du portefeuille. En raison de la stratégie déployée, il n'y a pas d'indicateur pertinent à surperformer. La performance du fonds pourra être comparée a posteriori à la performance du Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 1-3 Year TR (coupons réinvestis).

La stratégie d'investissement du fonds, conforme aux normes européennes, repose sur une sélection rigoureuse des titres par le gérant. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant investit sur des titres obligataires et/ou monétaires, émis par des émetteurs de la zone euro, en euro, réputés de niveau HQLA 1 au sens de la réglementation bancaire Bâle III et répondant à des exigences de notations extra-financières se fondant sur des critères ESG. La sensibilité du fonds aux taux d'intérêt évoluera dans une fourchette comprise entre 0 et +5. Le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés dans un but de couverture du risque de taux, dans la limite d'une fois l'actif net.

La sélection des titres en portefeuille s'effectue par une double approche, à la fois financière et une approche ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de type « best in class ».

Le fonds intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection des titres, à travers l'application de filtres extra-financiers. Un premier filtre de conformité ESG est appliqué qui permet d'exclure les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et qui sont impliquées dans les armements controversés. Cette étape exclut également les entreprises les plus impliquées dans le secteur du charbon, des énergies fossiles non conventionnelles et du tabac.

Le fonds applique une sélectivité selon la qualité ESG des émetteurs à travers une approche de type « Best in class », consistant à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

L'application du filtre de conformité ESG et de l'approche Best in class permet d'exclure au moins 20% des valeurs de l'univers d'investissement.

La proportion des titres en portefeuille faisant l'objet d'une analyse ESG est d'au-moins 90% de l'actif net.

Plusieurs limites méthodologiques peuvent être identifiées. L'analyse est donc dépendante de la qualité des informations données par les entreprises. La méthodologie d'analyse a pour objectif d'intégrer des éléments prospectifs permettant de s'assurer de la qualité des entreprises sélectionnées, l'anticipation de la survenue de controverses reste un exercice difficile.

Dans un second temps, la construction du portefeuille s'inscrit dans le processus de gestion de Federal Finance Gestion. Celui-ci comporte différentes étapes qui visent à définir l'allocation entre les instruments financiers utilisés, à savoir :

- Un comité macroéconomique qui détermine les anticipations économiques de la société de gestion ;
- Un comité marché qui décline les anticipations macro sur les marchés taux, devises et actions ;
- Un comité de gestion qui détermine les allocations en termes de sensibilité, de maturité, d'exposition géographique et de risque de crédit.

La gestion positionne alors le fonds selon ces conclusions, tout en gardant une marge de manœuvre dans la mise en place et le timing d'intervention, afin de coller au plus près à l'actualité des marchés.

Le FCP investira 100% de son actif net exclusivement dans des titres de créance et instruments du marché monétaire

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 100 % de l'actif net dans des instruments du marché monétaire à taux fixe ou à taux variable (Bons de Trésor, Certificats de Dépôt, Billets de Trésorerie, Euro Commercial Papers ...). Ces titres seront tous éligibles au ratio LCR de niveau 1 conformément aux règles imposées par la réglementation Bâle III (Titres HQLA de niveau 1).

Le fonds pourra, le cas échéant, détenir jusqu'à 35% en titres financiers éligibles ou instruments du marché monétaire émis ou garantis par une même entité si elle figure dans la liste suivante : - un Etat membre de l'Union européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, par ses collectivités publiques territoriales, - un pays tiers ou des organismes publics internationaux dont font partie un ou plusieurs Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, - la caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES).

Cette limite peut être portée à 100% par entité si ces titres financiers éligibles et instruments du marché monétaire appartiennent à au moins six émissions différentes, sans que les valeurs appartenant à une même émission n'excèdent 30% du montant total de l'actif de l'OPC.

Le fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC de classification : « monétaire », « monétaire court terme » ou « obligations et autres titres de créances libellés en euro » dont les titres seront tous éligibles au ratio LCR de niveau 1 conformément aux règles imposées par la réglementation Bâle III (Titres HQLA de niveau 1). Ces OPCVM et fonds d'investissement peuvent être gérés par la Société de gestion et/ou une société liée, et/ou une société externe afin d'ajuster la trésorerie au jour le jour.

Le gérant pourra intervenir sur des marchés à terme fermes ou conditionnels réglementés de taux de la zone euro, dans la limite d'une fois l'actif et dans la limite de la fourchette de sensibilité prédéfinie, et ce dans un but de couverture ou de renforcement de la sensibilité pour réaliser l'objectif de gestion. Le gérant pourra intervenir sur le marché des swaps de taux d'intérêt.

Indicateur de référence : Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 1-3 Year TR (coupons réinvestis).

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à une clientèle qui souhaite un rendement de type obligataire sur la durée de placement recommandée, tout en sachant apprécier le risque inhérent à ce type de placement.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

L'OPCVM capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées. Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 14h et exécutées quotidiennement. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

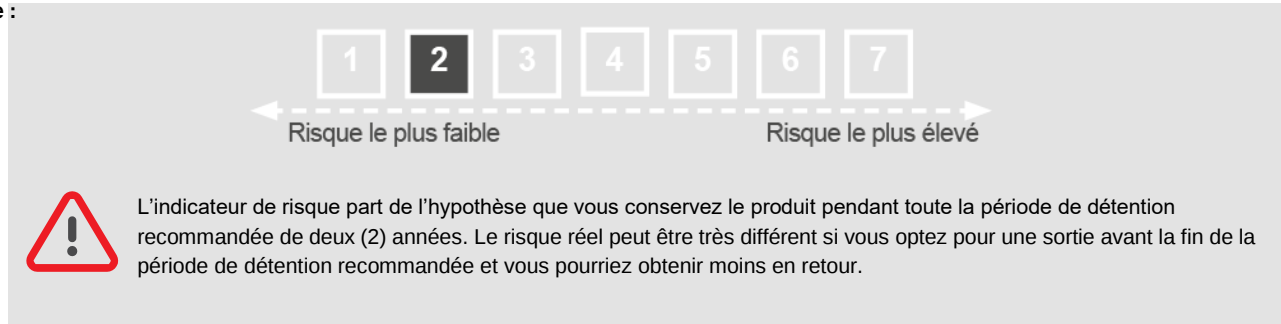
La Société de Gestion pourra mettre en place un mécanisme de plafonnement des rachats (« gates ») permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives, dès lors qu'elles excèdent un certain niveau. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus du FCP. Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier, le Fonds peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette et/ou de défaut d'un émetteur. Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans
Exemple d'investissement 10 000 euros

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 2 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 828,79 €	8 972,45 €
	Rendement annuel moyen	-11,71 %	-5,28 %
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 137,90 €	9 046,37 €
	Rendement annuel moyen	-8,62 %	-4,89 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 571,80 €	9 552,25 €
	Rendement annuel moyen	-4,28 %	-2,26 %
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 709,08 €	9 680,88 €
	Rendement annuel moyen	-2,91 %	-1,61 %

*période de détention recommandée

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2020 et de 12/2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 05/2017 et de 05/2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 10/2018 et de 10/2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 2 ans
Coûts totaux	458,56 €	532,42 €
Incidence des coûts annuels**	4,59 %	2,63 % chaque année

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,36 % avant déduction des coûts et de -2,26 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 400,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	0,15 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	14,40 €
Coûts de transaction	0,46 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	44,16 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

* Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 2 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (2 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion par e-mail à l'adresse suivante : contact@federal-finance.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federal-finance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c_52358/federal-premiere-lcr-esg-i.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Le Produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement (article 8) au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure » ou « SFDR »). Plus d'informations sur le site

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit. Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <http://www.amf-france.org> /rubrique : Le Médiateur. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/04/2024 Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 04/006 du 22 mars 2004 – TVA : FR 87 378 135 610.